



La CSFN est reconnue pour l'excellence de ses services éducatifs et vise le développement du plein potentiel et la construction de l'identité culturelle franco-nunavoise de chaque élève.

La CSFN offre un enseignement de qualité aux élèves franco-nunavois qui optimise leur épanouissement et fait d'eux des citoyens engagés.

Procès-verbal

Réunion des commissaires devant public 20 décembre 2016 à 18h30 École des Trois-Soleils

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION A 18H30 ET PRISE DES PRÉSENCES

CSFN

Luc Brisebois, président

Daniel Hillman, vice-président

Jennifer Colepaugh, commissaire

François Ouellette, directeur de l'école des Trois-Soleils

Michel Potvin, directeur général (intérim)

Ginette Gaudette, coordonnatrice des services corporatifs

ABSENCES MOTIVÉES

Carine Chalut, commissaire

PARENTS ET INVITÉS

Aucun.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition 517

Que l'ordre du jour du 20 décembre 2016 soit accepté.

Proposée par Daniel Hillman, appuyée par Jennifer Colepaugh, adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 NOVEMBRE 2016

Proposition 518

Que le procès-verbal du 23 novembre 2016 soit accepté.

Proposée par Daniel Hillman, appuyée par Jennifer Colepaugh, adoptée à l'unanimité

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 23 NOVEMBRE 2016

Luc Brisebois mentionne qu'il y avait deux items de suivis relativement aux propositions RT105 et 515 :

- La proposition RT105 – « Que la CSFN contribue la somme de 3 000\$ envers le projet de Plan de développement global de la communauté francophone du Nunavut ». Le chèque numéro 6076 payable à l'AFN a été émis le 6 décembre 2016;
- La proposition 515 – « Que Daniel Hillman, vice-président de la CSFN, et Ginette Gaudette, coordonnatrice des services corporatifs de la CSFN, soient ajoutés comme signataires autorisés au compte bancaire de la CSFN. Tout chèque devra être signé par 2 des 4 signataires autorisés. Tout chèque de 5 000\$ ou plus devra inclure la signature d'au moins un commissaire ». La CSFN a complété la documentation requis par la BRC, et Daniel Hillman et Ginette Gaudette sont signataires autorisés au compte bancaire de la CSFN (chèque seulement) depuis le 2 décembre 2016.

5. VIE DE L'ÉCOLE

5.1 RAPPORT DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

François Ouellette présente le rapport de la direction d'école.

6. RAPPORTS :

6.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTENCE

Luc Brisebois présente le rapport de la présidence

6.2 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Michel Potvin présente le rapport de la direction générale.

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 RAPPORT BUDGÉTAIRE

Michel Potvin présente le rapport financier

8. AFFAIRES NOUVELLES :

8.1 RÉOLUTIONS :

-RT106 Adoption des rapports financiers (GN) au 30 septembre 2016

9. VARIA DES COMMISSAIRES :

Aucun.

10. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES

- 10.1 Rencontre de travail : le mardi 10 janvier 2017;
- 10.2 Rencontre devant public : le mardi 24 janvier 2017.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19H45

Proposition 519

On propose la levée de l'assemblée.

Proposée par Luc Brisebois, adoptée à l'unanimité.



Luc Brisebois, président



Michel Potvin, directeur général (intérim)



Date



Date